



Le SIVED en poule position

Cadre de restitution de l'action : Territoires zéro déchet



Syndicat Intercommunal pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets

1 Place Liberté
Hotel de Ville
83136 Néoules
www.sived83.com



Pour en savoir plus : Lien vers fiche SINOE : http://www.sinoe.org/fiche_acteur/index/id/4085
Lien vers toutes ses fiches actions : [Toutes les fiches actions de l'acteur](#)

Typologie de l'habitat : MIXTE

Population : 52195

Mots-clés : Biodéchet | Opération témoin | Ménages / Grand public | Prévention des déchets

CONTEXTE

Dans le cadre de son programme « Prév'Action », lauréat de l'appel à projet national « territoire zéro gaspillage, zéro déchet » initié par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, le SIVED a décidé de lancer l'opération « Le SIVED en poule position » en 2015, 2016 et 2017. Cette démarche vient en complément des différentes actions de compostage de proximité engagées par le SIVED sur son territoire : distribution de composteurs individuels auprès des ménages, installation de composteurs collectifs dans les campings et mise en place d'un composteur électromécanique pour réceptionner les restes alimentaires des établissements scolaires.



Foyer témoin et ses poules

(Crédits de l'image SIVED)

OBJECTIFS RECHERCHES / RESULTATS OBTENUS

Objectifs

Réduire et valoriser les restes alimentaires des ménages de manière ludique et pédagogique.
Sensibiliser les acteurs et dynamiser le territoire.
Obtenir des œufs frais et locaux.

Résultats quantitatifs obtenus

24 communes.
20 foyers participants à l'expérimentation (3 mois de pesées) en 2015.
750 foyers dotés d'un poulailler depuis 2015.
1 700 poules adoptées depuis 2015.

Résultats qualitatifs obtenus

Les retours des foyers participants sont très positifs. L'opération est satisfaisante pour la majorité des adoptants qui sont ravis de voir diminuer leurs déchets et d'obtenir des œufs frais. Néanmoins, certains foyers ont rencontré des obstacles tels que le montage du poulailler, le pillage des restes alimentaires par les pies ou l'insécurité des poules face aux prédateurs.

MISE EN OEUVRE

Année principale de réalisation

2016

Planning / Déroulement

Janvier-février : montage du projet.

Mars : lancement de l'opération et communication.

Avril-mai : diffusion, réception et sélection des dossiers d'inscription.

Juin : convocation des foyers retenus et distributions.

Juillet-août : suivi et visites à domicile.

Septembre-octobre : bilan et valorisation de l'expérience.

Moyens humains

1 chargée de mission pour la mise en place et le suivi du projet.

1 responsable technique pour l'appui au projet (3 jours).

4 ambassadrices de tri pour la distribution et le suivi (9 jours).

Moyens financiers

Coût des poulaillers et du transport pour le SIVED : environ 55 000€ TTC / an.

Coût d'un duo de poules par foyer : 25€ TTC.

Moyens techniques

300 poulaillers / an.

600 poules / an.

1 convention d'adoption et 1 guide poule par foyer.

1 camion pour le transport des poulaillers.

1 entrepôt de stockage du matériel.

Partenaires mobilisés

Fournisseur des poulaillers : France Poulailler à Volgelsheim (68).

Eleveur des poules : Marie Volaille à Tourves (83).

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Reproductibilité

Un an après l'expérience, les foyers sont toujours ravis d'avoir adopté les poules. Celles-ci leur donnent un à deux œufs chacune en moyenne et leur permettent de diminuer nettement leurs épluchures et restes de repas. Les foyers participants font le constat que leur poubelle à ordures ménagères se remplit moins rapidement qu'auparavant, cela les incite donc à mieux trier. Certains récupèrent même des fruits et légumes invendus en supermarché pour les donner à leurs poules. En plus de réduire les déchets, la démarche participe à la lutte contre le gaspillage alimentaire. Enfin, une participante a continué la démarche de pesée des déchets et de comptage des œufs sur une année entière. Les résultats obtenus sont concluants (en sachant que c'est le foyer ayant obtenu la quantité totale de déchets détournés la plus faible durant l'expérimentation) : 80 kg de déchets ont été détournés des ordures ménagères et plus de 480 œufs ont été pondus par les gallinacées, de septembre 2015 à août 2016.

L'opération a été reconduite en 2016 et 2017 auprès d'un large panel de foyer en raison de modalités d'inscription sans présélection. Environ 300 foyers ont bénéficié des poules et des poulaillers en 2016 et environ 440 en 2017. Il est estimé, avec ces nouvelles opérations, qu'environ 30 à 50 tonnes de biodéchets peuvent

être détournées des ordures ménagères et qu'environ 100 000 œufs peuvent être pondus, sur une année.

Originalité

Il s'agit d'une solution simple et originale de valorisation des déchets alimentaires et fermentescibles, complémentaire aux actions de compostage, et dans une moindre mesure, de gaspillage alimentaire. En ingérant près de 150 kg de déchets alimentaires sur une année, les poules peuvent largement concourir au détournement de ces déchets de la poubelle des ordures ménagères et donc à leur réduction. L'intérêt de cette opération réside également dans l'obtention d'œufs frais, à hauteur d'environ 250 œufs par an et par gallinacée.

Recommandations éventuelles

Pour la pérennité de l'opération, il est nécessaire d'appuyer sur les points suivants : d'une part, proposer un poulailler de qualité et solide. D'autre part, renforcer l'aspect pédagogique, la sensibilisation et l'éducation au tri des déchets, notamment auprès des enfants. Enfin, effectuer un suivi régulier auprès des foyers et communiquer sur la démarche pendant et à l'issue de l'action concourent à son succès.

AUTEUR DE LA FICHE

Frédéric FAISSOLLE
sived@sived83.com

CONTACT ADEME

Bernard VIGNE
bernard.vigne@ademe.fr
Direction régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur

Dernière actualisation de la fiche : Octobre 2017



Fiche action-résultat réalisée sur le site www.optigede.ademe.fr
Les informations de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.